



PROCEDE D'ÉVALUATION PREALABLE A LA FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

L'heure d'évaluation de départ est une étape obligatoire qui se déroule directement aux commandes de l'un de nos véhicules avec l'un de nos moniteurs chargés de faire passer l'évaluation à l'aide d'une fiche associée.

L'objectif de cette évaluation est de pouvoir proposer au stagiaire une durée de formation adaptée à ses capacités.

La durée de l'évaluation est d'une heure.

Le déroulé de l'évaluation :

En premier lieu, notre moniteur va poser un certain nombre de questions au futur stagiaire afin d'évaluer son expérience de la conduite.

Dans un second temps, notre moniteur va observer la manière dont le futur stagiaire s'installe dans le véhicule, le démarre et manipule les commandes.

Enfin, une évaluation de l'émotivité du futur stagiaire ainsi que sa capacité à retenir les indications du moniteur ainsi que son sens de l'observation sont évalués.

A la fin de cette évaluation, un nombre d'heures nécessaires pourra être prescrit afin que le stagiaire puisse acquérir l'ensemble des compétences en vue de la présentation à l'examen de conduite. Cette évaluation permet également d'avoir une estimation chiffrée du coût de la formation.

CHRIS CONDUITE

Place Docteur Horace Cristol - La Tour d'Ivoire – 83 000 TOULON

Tel : 04.94.46.66.54 / Email : chrisconduite@hotmail.com

Siren : 804469302 - N° d'agrément préfectoral : E1408300260